

<p>DREAL Normandie</p> <p>SERVICES PUBLICS+ </p> <p></p>	<p>Comité de pilotage n°2 du 14 janvier 2021</p> <p>Schéma régional des carrières (SRC)</p> <p>Synthèse des discussions et relevés de décisions</p>	Service	SRN-SMCAP-SRI-SMI-SECLAD
		Rédigé par	Catherine Faubert, Véronique Feeny-Féréol, Mallorie Huguet, Lionel Leduc, Laurent Lemonnier
		Version	1
		Véifié par	Karine Brulé
		Date	26/03/21
Documents joints	- Diaporama présenté		

1. Représentations des collègues

Membres du COPIL présents identifiés lors de la visio (Structure – Prénom Nom)	<p>BRGM – Hugues BAUER, Erwan IDEE, Didier PENNEQUIN</p> <p>CERC – Gael LE CORVEC</p> <p>Conseil régional – Emmanuelle ONNO</p> <p>CPIE du Cotentin Florence BELSON</p> <p>CREPAN - Emile CONSTANT</p> <p>CSRPN – Jacques AVOINE</p> <p>DIRM – Annabelle COQUET</p> <p>DDTM 14 – Quentin CATHRIN-HAMELIN</p> <p>DRAC Normandie - Philippe FAJON</p> <p>DREAL – Karine BRULÉ, Sylvie BOUTTEN, Rémi CORGET, Catherine FAUBERT, Véronique FEENY-FEREOL, Mallorie HUGUET, Lionel LEDUC, Laurent LEMONNIER</p> <p>GMN – Melanie MARTEAU</p> <p>Préfecture de l'Eure – Julien VILCOT (DREAL-UDE)</p> <p>Préfecture de la Seine-Maritime - Alexandre HERMENT (DDTM 76)</p> <p>PNRBSN – Astrid BIGEAUT, Jacques CHARRON</p> <p>PNR des Marais du Cotentin et du Bessin - JB WETTON</p> <p>SFIC – Jacques BARRET</p> <p>TERREAL – Jean denis GARIEL</p> <p>UNICEM Normandie - Sébastien BERTHE, Sabine BINNINGER, Geoffroy COLIN, Etienne FROMENTIN, Stéphane LEVESQUE, Christine MALLENS (Outil AGREGA)</p> <p>x - Stephane MARCHAND</p>
Membres du COPIL qui ont répondu présents à l'invitation et non identifiés lors de la visio (Structure – Prénom Nom)	<p>FD Pêche 76 – Ivan MIRKOVIC</p> <p>UNICEM - Laetitia PAPORE</p> <p>CAEN-LA-MER – Frédéric COYER</p> <p>ADEME - Olivier GAUMONT</p>
Membres du COPIL excusés (Structure)	<p>ARS</p> <p>CD 50</p> <p>CD 76</p>

2. Présentation du diaporama et discussions

Ordre du jour :

- Présentation du rapport de bilan des précédents schémas départementaux des carrières
- Présentation de l'atelier sur les enjeux environnementaux
- Présentation de l'atelier sur les besoins et usages
- Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)
- Présentation de l'atelier sur la logistique
- Point d'avancement de l'étude d'évaluation environnementale
- Présentation d'un outil de calcul « AGREGA »
- Modalités de poursuite des travaux

La DREAL prie les participants de bien vouloir l'excuser pour les mauvaises conditions de déroulement de la visio-conférence, le rendu-compte de ce COPIL2 a été établi au mieux.

DREAL	<p>Éléments d'introduction par Karine BRULÉ (Directrice adjointe de la DREAL)</p> <p>Le préfet de région est le maître d'ouvrage de l'élaboration du SRC. Le préfet de région et le directeur de la DREAL sont excusés pour ce COPIL.</p> <p>Rappel des dates :</p> <ul style="list-style-type: none">- 20 mars 2019 – 1^{er} COPIL actant le démarrage des travaux d'élaboration ;- 4 et 5 juillet 2019 - atelier de co-construction auquel les représentants des collectivités ont été peu représentés ;- démarrage des travaux de certains ateliers (enjeux environnementaux, besoins et usages) au cours de l'année 2020 ;- 14 janvier 2021 : 2^e COPIL, après plusieurs reports liés à <p>Le COPIL d'aujourd'hui a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none">- de prendre le temps d'un rassemblement des connaissances (point d'étape) ;- de prendre des décisions pour permettre la poursuite des travaux de certains ateliers ;- de fixer un calendrier pour l'élaboration du SRC. <p>Ce temps d'échanges est important pour permettre une « projection mentale commune » pour tous ceux qui concourent à élaborer le SRC.</p> <p>Le SRC ne crée pas de droit (réglementation), le SRC constitue le produit de regards croisés. C'est un outil d'aide à la décision. Il doit permettre aux professionnels de savoir rapidement dans quel contexte réglementaire il s'installe. Le SRC, comme tous les schémas, doit rester synchrone avec les autres réglementations. Il constitue un choix collectif et assumé pour aboutir au scénario de moindre impact environnemental. Une attention particulière sera portée à l'évaluation environnementale, à l'importance de la qualité du fond et de la forme du SRC.</p>	Diapos 2 et 3
DREAL	Actualités réglementaires impactant le SRC	Diapo 4
DREAL	1- Présentation du rapport de bilan des précédents schémas départementaux des carrières	Diapos 6 à 9

	Le bilan est en cours de finalisation et va s'enrichir encore des travaux des différents ateliers. L'objectif est de le transmettre aux membres du COPIL par voie électronique d'ici mi-février pour un retour des observations mi-mars et une version finalisée fin mars.	
UNICEM	Historiquement, les SDC définissaient les conditions d'implantation des carrières, le SRC doit lui répondre à des besoins et définir un schéma logistique d'approvisionnement. L'approche est différente. Il ne faut pas s'attacher à faire le bilan sur les conditions d'exploitation des carrières, ni rappeler la réglementation en vigueur lors de l'élaboration des SDC. Il faut préciser les évolutions depuis les SDC et mettre en évidence les bonnes pratiques mises en oeuvre par les professionnels lors de la remise en état. L'observatoire nécessite un gros investissement de la profession et du CERC. Il convient de pérenniser cet outil.	
DREAL	2- Présentation de l'atelier sur les enjeux environnementaux Des experts comme la DRAAF et l'OFB ont été invités aux réunions. Il reste de nombreux points à compléter lors des prochaines réunions de groupe (4 à prévoir) : <ul style="list-style-type: none"> • sur les enjeux forestiers ; • sur les zones humides (sujet non encore abordé) ; • sur les périmètres de protection des captages ; • sur les enjeux paysagers et l'articulation avec SRCE et autres schémas. Les prochaines réunions seront alimentées en cartes.	Diapos 10 à 14
UNICEM	Le SRC comme présenté en introduction, ne doit pas créer de nouveau droit tout en préservant au maximum les zones sensibles. La recherche du consensus sur ce principe est donc indispensable au sein des ateliers.	
DREAL	Certains points sont déjà traités par d'autres réglementations. Le SRC ne revient pas dessus. La réflexion en amont doit permettre de bien intégrer les réglementations pour les « donner à voir » à travers les classements en rouge/ rouge hachuré / orange / jaune. Ce qui existe est repris et classifié pour faciliter la décision des professionnels. Le temps d'élaboration du SRC est différent du temps pour un pétitionnaire. L'idée n'est ni d'aller au-delà de ce que prévoit la réglementation par un signal contre la production, ni de sous-estimer les enjeux pouvant générer un problème par la suite dans l'établissement du dossier du pétitionnaire. Cela constituerait un échec « collectif » car le travail en amont n'aurait pas été satisfaisant. L'attention des membres du COPIL est attirée sur l'importance de ne pas aller trop vers le jaune pour éventuellement minimiser les enjeux environnementaux. L'intention collective est bien de classer au bon niveau pour donner de la lisibilité aux porteurs de projets.	
CSRPN	Le CSRPN qui représente également le patrimoine géologique de Normandie n'a pas été invité à l'atelier sur les enjeux environnementaux.	
DREAL	Cette demande est bien prise en compte pour les prochaines réunions. La DREAL prie le CSRPN de bien vouloir l'excuser pour cet oubli. Il n'y a aucune restriction quant à la participation aux ateliers des membres du COPIL ou d'experts extérieurs.	

UNICEM	<p>3- Présentation de l'atelier sur les besoins et usages</p> <p>L'état des lieux indique que la région est productrice de 21 Millions de tonnes (Mt) avec une consommation de 17 Mt en 2018. La différence est essentiellement due à l'alimentation de la région parisienne.</p> <p>Le potentiel de recyclage en l'état actuel de la filière est de 2,2 Mt de déchets inertes (DI) sur les 5,6 Mt produits. 3,3 Mt correspondent en effet à des terres et matériaux meubles avec un faible potentiel de valorisation. 1,8 Mt sont actuellement recyclés. La filière est relativement mature mais présente de fortes disparités territoriales. Des actions sont en cours pour faire évoluer les pratiques dans le bon sens.</p> <p>2Mt ont été réutilisées directement sur les chantiers. Au total le recyclage et le réemploi couvrent 14 % mais l'attention sur le fait que ces données de réemploi et de recyclage sont probablement sous-évaluées.</p> <p>Des compléments sont à donner pour les éléments bibliographiques pour les autres besoins. La méthodologie d'évaluation des besoins est proposée aux membres du COPIL.</p> <p>Les besoins de la région Ile de France sont à intégrer. Le recensement des grands chantiers reste à conduire.</p>	Diapos 15 à 21
DREAL	<p>Les besoins sont-ils évalués uniquement pour le BTP ? Peut-on estimer le niveau d'incertitude (combien représente la part des données manquantes par rapport aux volumes des consommations) pour se rassurer sur le fait que ces chiffres concernent la majorité du sujet ?</p>	
UNICEM	<p>Avant analyse, le granulat à destination BTP représente env 90 % des productions régionales mais les données sont à affiner par l'atelier.</p>	
DREAL	<p>Proposition de pré-valider les deux propositions de l'atelier (méthodologie d'évaluation des besoins pour le BTP et évaluation des besoins pour les autres substances de carrières) pour permettre la poursuite des travaux, un droit de remords est possible compte-tenu des conditions techniques du COPIL.</p>	Diapo 22
BRGM	<p>4- Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)</p> <p>Cet atelier n'a pas encore démarré.</p> <p>Des créneaux de dates sont proposés qui feront l'objet d'un sondage à venir pour l'atelier 1 (10-11-12 février), 3 réunions de l'atelier sont prévues avec une échéance à 8 mois.</p> <p>L'ordre du jour de l'atelier 1 présenté porte sur la définition des critères techniques et la pré-identification des GIRN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inventaire géologique à travers la carte géologique simplifiée ; - inventaire des carrières pour identifier les bassins de production ; - définition des critères pour passer de "ressources" à "gisements" ; - identification des critères permettant le classement des GIRN. 	Diapos 23 à 31
DREAL	<p>5- Présentation de l'atelier Logistique</p> <p>Cet atelier n'a pas encore démarré, cependant la rédaction d'une note préalable d'état des lieux a été élaborée (en cours de relecture). Une première réunion est programmée le 5 février. Au total, 3 réunions sont envisagées.</p> <p>Le coût du transport est capital dans le prix de vente des matériaux. La loi</p>	Diapos 32 à 35

	ALUR amène à privilégier les approvisionnements de proximité et les modes de transports massifiés pour les transports de longue distance. Tendances observées impactant la logistique : baisse de la part de l'alluvionnaire, accroissement de la part des granulats marins et du recyclage, mais encore loin de leur plein potentiel, hausse des distances, réduction de la part des approvisionnements de l'IdF par les matériaux normands.	
UNICEM	L'enjeu logistique est de plus en plus prépondérant, à la fois dans : - l'augmentation des distances de transport depuis les points de production qui s'éloignent des points de consommation ; - la logistique inter-modale lien fer-route et lien fer-flleuve est à mieux valoriser et déployer ; - prise en compte de 2 sujets complémentaires : l'état des lieux et les simulations du modèle "AGREGA".	
DREAL	6- Point d'avancement de l'étude d'évaluation environnementale Les enjeux environnementaux devront être adaptés aux enjeux spécifiques de la région Normandie avec une hiérarchisation des enjeux environnementaux prenant en compte la réglementation (certains enjeux sont plus prégnants dans certaines régions). Une proposition d'indicateurs sera faite entre autres à la lecture du bilan des schémas départementaux des carrières pour la rédaction du SRC et le rapport d'évaluation environnementale.	Diapos 36 à 40
DREAL	La direction adresse ses remerciements pour avoir fait la lecture des avis déjà rendus de l'autorité environnementale, c'est tout l'intérêt du retour d'expériences des autres régions. L'autorité environnementale est souvent exigeante sur les projets dont le maître d'ouvrage est l'État. Concernant la question du rôle social de la forêt, il est délicat de l'intégrer en tant que composante des enjeux environnementaux. En revanche, la question pourrait être plutôt traitée en termes d'impact sur la santé humaine. Effectivement, la forêt a un impact positif sur la santé humaine.	
UNICEM	7- Présentation d'un outil de calcul « AGREGA » Projet de recherche qui a fait l'objet d'un développement au niveau régional (exemple en Île-de-France) par un travail de script mené par Armines. Les données de simulations présentées sont basées sur l'année 2018. Le calculateur utilise des données de coûts de transport. De nombreuses données issues de la Normandie sont utilisables. Le modèle permet de simuler l'évolution de la demande et de la production, ainsi que les flux, sur 30 ans en intégrant un outil de visualisation spatio-temporelle. Simulateur de marché (offre / demande) tenant compte des exportations, des bassins de production, de la qualité des granulats (et donc des usages possibles), des modes de transport et des coûts. L'outil calcule pour chaque bassin de production, les coûts de production des différents modes de transports : route, rail et fluvial pour déterminer le moins cher. Sur cette base, les enjeux environnementaux (ex bilan carbone) peuvent être intégrés à l'outil. Il est possible de le faire évoluer si d'autres besoins apparaissent. https://www.brgm.fr/fr/reference-projet-acheve/agrega-nouvel-outil-simulation-	Diapos 41 à 58

	<u>developper-methodologie-gestion-ressources</u>	
DREAL	Comment les enjeux environnementaux sont-ils intégrés dans la simulation ?	
UNICEM	Si nous disposons d'assez de temps pour le développement, l'intégration des enjeux environnementaux sera faite dans le modèle.	
DREAL	8- Modalités de poursuite des travaux Un calendrier prévisionnel est présenté avec une échéance fixée à fin 2022. L'objectif est de donner un cap et de tenir ce cap.	Diapos 59 à 60
DREAL	Conclusion L'élaboration du SRC est un travail : - d'abord séquentiel, où il faut être d'accord sur les consensus, les dissensus et sur les points à approfondir. Tout ne sera pas résolu dans le SRC ; - puis intégrateur, avec des productions de cartes et de rapports traduisant des postures et des intentions. La clarté des écrits produits est importante pour la lisibilité des acteurs non présents. Le sujet du réemploi et du recyclage, est "décevant", nous sommes en pleine évolution des politiques publiques et le travail du SRC à 12 ans, oblige à être visionnaire. C'est à la profession d'imaginer le futur et plus loin avec une projection à 30 ans "à dire d'expert". Intégrer le coût environnemental signifie alerter quand on produit pour une autre région, en conscience du fait que cela n'est pas neutre pour le coût environnemental. Nous aurons une exigence très forte sur les enjeux d'actualités, sur la question de la gestion économe des matériaux, de l'usage de l'eau, de la biodiversité, de l'impact sur la santé humaine, sur la logistique. Le SRC constitue un projet "intégré". Il sera important de faire des réunions en présentiel dès que possible.	Diapo 61

Les membres du COPIL sont remerciés de leur participation dans les conditions compliquées.

Post réunion : Les ciments Calcia ont répondu sur l'estimation des besoins liés aux argiles de cimenterie (Diapo 21)

3. Tchat (partiel) dernier salon

Onno Emmanuelle - Région Nie 16:07

Il manquerait une diapo entre la 35 et la 36 ? sur les points négatifs évoqués à l'instant ?

Karine Brulé (DREAL) 16:09

A priori, elle ne manque pas, mais il y avait une inversion dans l'ordre lors de l'envoi. Désolée.

Onno Emmanuelle - Région Nie 16:28

Cet outil est-il associé aux enjeux environnementaux avec le calcul des impacts carbone par ex ? (Présentation AGREGA)

Astrid BIGAULT - DAM – PnrBSN 16:33

Pourriez-vous nous fournir suite à la réunion le diaporama avec la partie sur AGREGA qui n'apparaît pas dans le document transmis en amont de la réunion. Merci d'avance

Karine Brulé (DREAL) 16:35

J'imagine que l'UNICEM n'y verra pas d'inconvénient.

Fromentin 16:36

Aucun

Astrid BIGAULT - DAM – PnrBSN 16:36

Merci

Fromentin 16:37

Emmanuelle, non l'impact carbone n'est pas pris en compte dans le simulateur. Néanmoins, nous avons des ratios d'émissions de CO2 par typologie de transport.

Onno Emmanuelle - Région Nie 16:44

Merci

Onno Emmanuelle - Région Nie 16:45

La Région Normandie pourrait être pionnière sur ce sujet. Bonne nouvelle

Onno Emmanuelle - Région Nie 16:52

Je partage cet axe majeur de la préservation des ressources via l'émergence du réemploi/réutilisation/réemploi (volet SRADDET de la Région)